« L'OFFENSIVE DES GAZ ne se fera plus guère attendre »

déclare un colonel américain

« Si M. Churchill ose mettre ses projets à exécution, le peuple anglais en subira les conséquences »

répond la Wilhelmstrasse

Berlin, 13 mai. — Au cours de la revue d'une section de la défense civile, M. Churchill portait ostensiblement un masque à gaz pendu à l'épaule. Berlin en conclut que le premier ministre essaie par tous les moyens de faire de la propagande en faveur de la guerre des gaz et d'en rendre l'idée populaire.

La Wilhelmstrasse dit qu'il ne peut y avoir de mots assez sévères pour condamner les intentions criminelles de Churchill et souligne la décision de l'Allemagne de prendre toutes mesures utiles pour contrecarrer ces plans.

Si cet homme osait mettre ses projets à exécution, le peuple anglais en subirait les conséquences.

La prise de position allemande ne manque pas de clarté. Le thème en a été discuté aussi bien par les milieux politiques que par les autorités militaires compétentes. Ni M. Churchill, ni ses acolytes, ni le peuple anglais lui-même ne doivent se faire d'illusions sur les suites qu'entraînerait l'application de pareilles méthodes de guerre.

De nombreuses manifestations prouvent qu'il ne s'agit pas de propos en l'air tenus par une certaine clique anglaise, mais d'intentions bien déterminées.

Un article publié le 27 avril dans la revue américaine « New-York Republic », par le colonel américain Alden Waitt, est, à cet égard, des plus significatifs. On peut y lire qu'il est insensé de ne pas vouloir tirer des avantages de la guerre des gaz parce que le peuple américain a encore la prétention de conduire les hostilités d'une façon purement chevaleresque.

Ce défenseur de la guerre des gaz déclare : « Il est insensé de croire que ceux-ci ne seront pas utilisés parce que les Allemands n'en ont pas fait usage jusqu'à ce jour.

« La surprise constituant le facteur le plus important dans la guerre, le jet de bombes à gaz par des avions serait un élément de première importance. Au surplus, le fait que le code d'instruction militaire de tous les pays comporte les indications nécessaires pour l'emploi des gaz et la lutte contre ceux-ci constitue une preuve suffisante que leur utilisation est, d'ores et déjà, décidée et que l'offensive des gaz ne se fera plus guère attendre. »

L'industrie chimique allemande est la première du monde, rappelle la « Correspondance diplomatique et politique »

Berlin, 13 mai. — La « Correspondance diplomatique et politique » commente l'affirmation de M. Churchill selon laquelle les Soviets auraient attiré son attention sur l'emploi par les Allemands de gaz toxiques sur le front de l'Est.

« M. Churchill se base sur des sources dont le caractère mensonger est notoire. Il y a un mois, le service d'informations soviétique avait déjà annoncé que les Allemands avaient fait usage de gaz sur le front de l'Est. Apparemment, les déclarations concernant une telle initiative allemande résultent d'une entente entre Churchill et les Bolchevistes, qui paraît fort suspecte. Chaque fois que M. Churchill avait projeté une surprise, il a essayé de jeter le blâme sur l'adversaire.

« Tout porte à croire que derrière les prétendus avertissements de M. Churchill se cache un plan et même peut-être une ferme résolution. C'est ainsi que ses explications ont été accompagnées de commentaires britanniques et américains faisant ressortir les possibilités qu'offriraient des attaques aériennes au gaz dans les régions de l'Allemagne. Voilà peut-être le « deuxième front » promis aux Soviets. Une petite information mensongère émanant des Bolchevistes suffirait à le déclencher.

« L'Allemagne s'est toujours efforcée de mener la guerre d'une façon loyale. C'est l'Angleterre qui en décrétant le blocus contre les femmes et les enfants allemands l'a amenée à faire une guerre totale contre la navigation marchande anglaise. C'est encore l'Angleterre qui a commencé les opérations aériennes contre de paisibles villes et villages allemands et elle a évidemment dû subir le contre-coup auquel les armes allemandes étaient préparées. L'Allemagne, dont l'industrie chimique est sans conteste la première du monde, est à son poste. »

LES TRAFIQUEURS SONT SÉVÈREMENT PUNIS ...EN ALLEMAGNE

Pour avoir volé du beurre

deux employés de chemin de fer et leurs complices sont condamnés à mort

La cupidité d'un industriel est rigoureusement sanctionnée

Berlin, 13 mai. — L'action contre les trafiqueurs et les accapareurs dont les pratiques criminelles sont dirigées contre la communauté se poursuit énergiquement. Celui qui fait fi des avertissements prodigués par le gouvernement doit s'attendre aux punitions les plus sévères. Elles ont, d'ailleurs, déjà été appliquées à plusieurs reprises.

Récemment, le Tribunal spécial a condamné à mort quelques-uns de ces parasites qui avaient violé les lois relatives au rationnement des denrées alimentaires.

Deux employés d'un bureau d'expédition, Willi Geisau et Carl Borchert, avaient été chargés par les chemins de fer allemands de transporter des marchandises d'une gare berlinoise à l'autre. La Reichsbahn leur avait adjoint Erich Tulla comme surveillant.

Au cours de leurs allées et venues, ils firent main basse sur quinze tonneaux de beurre, deux caisses de saucisses et six caisses de spiritueux. Ils vendirent ces marchandises à Gustave Oppel qui les revendit lui-même avec bénéfice à de nombreux autres amateurs et en particulier à un hôtelier, Paul Brügert.

Le tribunal spécial de Berlin a condamné à mort Geissau, Tulla, Borchert et Oppel; Brüger s'est vu infliger sept ans de travaux forcés. Les autres clients d'Oppel auront aussi à répondre de leurs actes.

Dans une autre affaire, le procureur général a qualifié de cupidité le comportement d'Otto Zender, chef d'entreprise, qui avec la complicité de son fils Edhard et avec l'aide de son directeur commercial, avait porté au Reich un préjudice de plusieurs centaines de milliers de mark. La chambre correctionelle supérieure du tribunal de première instance de Berlin a condamné pour fraude aux dépens de la communauté, Otto Zander à sept ans de travaux forcés, 50.000 mark d'amende et sept ans de dégradation civique; le directeur commercial Harnack à un an et demi de travaux forcés, 2.000 mark d'amende et deux ans de dégradation civique.

Otto Zander, dans sa cupidité, s'était enrichi en augmentant ses devis pour certaines commandes d'armement. La pratique juive d'établissement de prix sans justification, adoptée durant la première guerre mondiale, sera réprimée sans ménagements dans l'Etat national-socialiste par tous les moyens dont il dispose.

Tout ce qui, en Allemagne, cause un tort à la communauté du peuple est sévèrement réprimé.

Aucune considération de rang social n'entre en ligne de compte. Au contraire, plus les inculpés occupent des positions en vue, plus leur responsabilité est grande et plus aussi le châtiment est exemplaire.

Il ne fait plus bon en Allemagne d'enfreindre les lois justement sévères qui régissent la distribution des articles d'alimentation et de vêtement. Ces délits, dans les circonstances présentes, sont considérés comme des crimes parce qu'ils rendent difficile la répartition équitable à toute la communauté. Leurs auteurs sont responsables en grande partie de la pénurie de certains articles et par conséquent des souffrances de beaucoup de gens. Les autorités allemandes ont raison de ne pas permettre que quelques individus sans scrupule s'enrichissent pendant que la masse du peuple a faim.

En France, jusqu'à présent, les trafiqueurs du marché noir n'ont pas été suffisamment traqués et punis.

La guerre en Asie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La bataille se déroule à l'intérieur du rectangle qui mesure 120 km. sur 80.

Les forces nippones opérant contre les communistes dans l'Est et le centre de la province de Hou-Pé ont fait, au cours du mois d'avril, 10.710 prisonniers.

En outre, 2.000 cadavres ennemis ont été dénombrés.

Et l'aviation japonaise accentue ses bombardements

Changhaï, 13 mai. — Selon des informations provenant de Tchoung-King, l'aviation japonaise a effectué des raids massifs sur la localité de Tchoutchou, dans la province de Tchekiang, et sur celles de Sug-Kian-Litcheng et de Nantcheng, dans la province de Kiangsi.

Mardi après-midi et mercredi matin, les forces terrestres japonaises ont attaqué à la bombe le groupe principal ennemi qui s'était avancé, au sud-ouest de Wou-Kiang, dans la province de Hou-Pé.

Des avions chinois bombardent l'aérodrome d'Hanoï

Hanoï, 14 mai. — Six avions chinois ont lancé quelques bombes et mitraillé les environs de l'aérodrome de Hanoï. On compte quatre tués et cinq blessés parmi la population annamite. Les dégâts sont insignifiants. Deux avions chinois ont été abattus par la D.C.A.

EN ALLEMAGNE

Les couvents des Jésuites et des Franciscains n'ont pas été saisis

Berlin. — La radio ennemie a diffusé récemment la nouvelle qu'en Allemagne le parti national-socialiste aurait saisi les couvents des Jésuites et des Franciscains.

On déclare de source allemande autorisée que cette information ne correspond nullement à la réalité. Il s'agit d'une nouvelle tentative d'indisposer les milieux ecclésiastiques de tous les pays à l'égard du Reich et de frapper ainsi dans le dos le front européen contre le bolchevisme.

ONZE APPAREILS BRITANNIQUES abattus au-dessus de Malte

ROME, 13 MAI. — *Le quartier général des forces armées communique :*

Dans certains secteurs du front de Cyrénaïque, vive activité d'artillerie de part et d'autre.

Trois avions ennemis ont été détruits par des chasseurs allemands. Au cours d'attaques répétées, les bases aéro-navales de Malte et, en particulier celle de La Venezia ont été bombardées avec intensité.

Des chasseurs des puissances de l'Axe, au cours d'engagements acharnés, ont abattu onze appareils ennemis. Un de nos avions n'est pas rentré à sa base.

CHRONIQUE RÉGIONALE

M. CARLES, PRÉFET RÉGIONAL, visite le Centre d'études du Maréchal, à Lille

(Ph. J. de Rx)

De gauche à droite : MM. Bertrand, adjoint au maire de Lille; Carles, préfet régional; André Hermant et Doucement.

Depuis plus d'un an fonctionne, à Lille, 34, rue des Fossés, le Centre d'études et de documentation dirigé bénévolement par M. André Hermant.

C'est une œuvre considérable qui a été accomplie et que ses promoteurs ont l'intention d'étendre encore. Il convenait donc qu'un témoignage officiel vint reconnaître d'aussi louables efforts.

M. Carles, préfet régional, accompagné de M. Bertrand, adjoint au maire de Lille, représentant M. Dehove, actuellement à Vichy, a rendu visite, mercredi à 11 h., à M. André Hermant qu'entouraient ses principaux collaborateurs.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, M. André Hermant a déclaré notamment:

« Le courrier nous apporte chaque jour des missives de Français qui nous disent leur admiration pour l'homme providentiel qu'est le maréchal Pétain.

« Dans notre région industrielle, des patrons, des artisans, des ingénieurs, des ouvriers, des mineurs nous écrivent pour nous demander la charte du travail. Environ 50.000 exemplaires ont été mis à notre disposition et plus de 30.000 ont déjà été distribués par nos soins.

« Je vous remercie de l'appui officiel que par votre présence aujourd'hui, vous voulez bien nous donner.

En quelques mots, M. Carles félicita ensuite les hommes de cœur qu'il avait devant lui, de leur courage, de leur dévouement et il dit les raisons d'une telle œuvre. «La France ne se relèvera que si chacun suit parfaitement les ordres du Maréchal. Pionniers de cette belle œuvre, vos mérites sont d'autant plus grands qu'ils sont désintéressés. »

Le message du Pape

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

mêmes sentiments, choisiront sous l'impulsion non de la faiblesse, mais de la conscience de leurs responsabilités, la voie et le chemin de la modération et de la sagesse.

» Animés de cette confiance, il ne nous reste qu'à faire monter vers le Père de miséricorde d'ardentes prières, afin qu'Il nous accorde l'aurore tant attendue.

« Demandez et vous recevrez », nous répète le divin Rédempteur, prince de la paix, doux et humble de cœur, qui nous appelle pour nous réconforter dans nos abattements. Réveillons en nous-mêmes l'esprit d'amour; tenons-nous prêts, avec notre foi, avec notre labeur, à coopérer pour ressusciter du chaos des ruines matérielles et morales, un monde pacifié et uni par les liens de l'amour fraternel, un monde uni par le secours du Tout-Puissant.»

Messe solennelle à la basilique Saint-Pierre

Rome, 13 mai. — La Cité-du-Vatican a pavoisé. Les bureaux sont fermés.

Des centaines de télégrammes de congratulations sont arrivés de tous les pays du monde ; de nombreuses personnalités politiques ont envoyé leurs vœux.

S. S. Pie XII a célébré la messe à la basilique Saint-Pierre. Cette cérémonie, suivant le désir du Souverain Pontife, a pris un caractère nettement populaire. Elle s'est déroulée dans un esprit de simplicité austère.

En quittant ses appartements privés, S. S. le Pape a pris place sur la « sedia gestatoria » et le cortège a défilé au milieu d'une foule enthousiaste. Pie XII, visiblement ému, a répondu aux acclamations par un geste de bénédiction.

A l'autel, assisté des cardinaux-diacres, il a célébré la messe, accompagné par les chœurs des enfants des paroisses de Rome et par celui de la chapelle Sixtine. Puis a eu lieu l'émouvante profession de foi solennelle et le renouvellement des vœux du baptême de la part des fidèles.

Le Souverain Pontife a gagné ensuite la salle des bénédictions, après avoir revêtu la chape et coiffé la tiare, puis il est apparu quelques instants à la loggia de la basilique.

Enfin, au milieu d'un silence impressionnant, il a prononcé la formule de la bénédiction « urbi et orbi », que la foule a écoutée à genoux. A cet instant, un vol de colombes a traversé la place.

Le Souverain Pontife a ensuite regagné ses appartements.

A-t-on retrouvé le tombeau de saint Pierre ?

Vichy, 13 mai. — A-t-on retrouvé le tombeau de saint Pierre. Le Souverain Pontife, dans son message, le laisse espérer.

Au cours des fouilles entreprises dans les grottes vaticanes, sous la basilique de Saint-Pierre, on a retrouvé un monument qu'on a des raisons de considérer comme la tombe du prince des apôtres et dont l'emplacement n'avait pas encore été établi avec précision. On attend de plus amples détails sur cette découverte, qui ne manquera pas de provoquer une grande émotion dans toute la chrétienté.

La canonisation de Jeanne de Valois

Cité-du-Vatican, 13 mai. — La Congrégation des rites s'est réunie pour délibérer sur la canonisation de Jeanne de Valois, fille de Louis XI, reine de France.

M. Pierre Laval et l'amiral Darlan assistent, à Vichy, à une réception diplomatique

Vichy, 13 mai. — A l'occasion du jubilé, une réception diplomatique organisée par Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique, a réuni dans les salons de l'hôtel Majestic, les membres du gouvernement français et les ambassadeurs et ministres des gouvernements étrangers représentés à Vichy.

M. Pierre Laval et l'amiral Darlan ont assisté à la réception, ainsi que M. Barthélemy, garde des Sceaux et le colonel Pascot, commissaire général à l'Education générale et aux Sports.

Tout le corps diplomatique était présent.

— M. François Valentin, directeur général de la Légion française des combattants se rendra les 16 et 17 mai en Haute-Loire, où d'importantes manifestations légionnaires sont prévues. Au Puy, il fera une conférence sur le maréchal Lyautey.

— Quarante mineurs ont été tués par une explosion qui s'est produite dans une mine en Virginie occidentale. Trente-sept autres ont été ensevelis. On ne sait encore rien de leur sort.

— Une exposition à la mémoire de Claude Debussy a lieu à l'Opéra-Comique; elle groupe, auprès de portraits et de lettres, une évocation émouvante du Paris musical et théâtral d'environ 1900.

— Le conseil de guerre de Sofia a rendu son jugement dans un procès intenté contre 36 personnes, membres d'une bande armée communiste. Dix-huit ont été condamnées à mort ; les autres, à des peines de travaux forcés de 8 à 15 ans.

« Krankenversorgung für Hinterbliebene von reichsdeutschen Kriegspersonenbeschaedigten ».

Die im Bereich der Oberfeldkommandantur 670 wohnhaften reichsdeutschen Hinterbliebenen von Kriegspersonenbeschaedigten, die nach Massgabe des Reichsversorgungsgesetzes versorgt werden, werden in die im Reich bestehende Krankenversicherung für Kriegshinterbliebene einbezogen. Die im Reich Befehlsbereich wohnhaften reichsdeutschen Hinterbliebenen haben sich emzufolge bei der deutschen Krankenkasse für Belgien in Brüssel, Rue Ravenstein 42 anzumelden. Die Beitraege für die Krankenversicherung werden von dem Reich übernommen, so dass den Hinterbliebenen keinerlei Aufwendungen erwachsen

L'émission régionale d'aujourd'hui de Radio-Lille

Voici le programme de l'émission qui sera donnée aujourd'hui, jeudi, de 17 h. 15 à 19 h., par Radio-Lille avec le concours d'un orchestre de brasserie, sous la direction de Hans Witzac :

1. Bal à la cour (valse de concert), de Jos. Lanner. — 2. Berceuse de Jocelyn (solo de violoncelle), par M. Vannier, 1er prix d'honneur du Conservatoire de Paris (Benjamin Godart). — 3. Le Tzarevitch, fantaisie (Lehar). — 4. Baisers dans la nuit, sérénade (Micheli). — 5. Rêve d'enfant, intermezzo (Rixner). — 6. Juchu Tyrol, pot pourri (Victor Hurby). — 7. Dans la vie tout passe, fox (Peter Kreuder). — 8. Viens avec moi à Madère, fox (Kunnecke). — 9. Actualités des spectacles (Jules Tardieu). — 10. Actualités sportives (Marcel Peltier). — 11. Un grand chansonnier de chez nous « Marcel Legay » présenté par R. Villers, avec le concours de Mlle G. Camart et de Géo Bakker. — 12. « V'là l'tableau »; « Quevas de bos » et « Bouque à chuc », de Simons, par Line Dariel.

Aux familles des prisonniers de guerre

La délégation départementale du Comité central d'assistance aux prisonniers de guerre, 141, rue du Molinel à Lille, avise les comités d'arrondissement et les comités locaux que la validité des bons d'achat (textiles et chaussures) qui leur ont été délivrés en avril dernier est prorogée jusqu'au 22 mai 1942.

LILLE

Un escroc de haut vol est arrêté

Il avait opéré dans diverses grandes villes de France notamment à Roubaix

Les inspecteurs de sûreté Bauvin et Gérard viennent de mettre fin aux agissements d'un escroc de haut vol qui, après avoir opéré dans plusieurs grandes villes de France, avait pris Lille pour théâtre de ses exploits.

Pierre Présent, tel est son nom, 25 ans, portait beau, était habillé avec recherche afin d'inspirer confiance à ses futures dupes.

Il se présentait chez les commerçants lillois comme représentant d'une maisons de fers à repasser électriques de Bordeaux. Il proposait la vente de ces ustensiles, prenait la commande et se faisait verser le quart du montant de la commande. Il recevait parfois de l'argent, parfois des chèques qu'il ne pouvait d'ailleurs encaisser par la suite. Mais parfois aussi, il se heurtait à la méfiance d'un commerçant et s'en allait bredouille.

La liste de ses escroqueries à Lille est déjà cependant impressionnante : le 22 avril, 107, rue Esquermoise, il empoche 5.187 fr. ; le même jour, rue de Paris, 73, il reçoit un chèque de 1.500 fr. qui restera impayé. Ce jour-là encore, à la société S.A.G.E., rue Faidherbe, il tentait l'aventure, mais le directeur refusa de lui verser aucune somme d'argent.

Le 30 avril, 23, rue des Chats-Bossus, il se faisait remettre 5.187 fr. ; le 8 mai il revenait à la charge et soutirait 10.000 fr. Le 30 avril encore, rue du Palais-Rihour, il recevait un chèque de 7.500 fr. qu'il ne put encaisser.

Interrogé, il a avoué avoir escroqué de la même façon de nombreuses sommes d'argent à des commerçants de La Rochelle, de Rochefort, de Saintes, de Paris, de Limoges, de Toulouse, de Marseille et de Roubaix.

Présent menait la grande vie en compagnie de son amie Paulette Huet, 24 ans, fille de salle, avec laquelle il fréquentait à Paris les établissements où l'on s'amuse. Dans l'un de ceux-ci il dépensa, en une seule soirée, ces jours derniers, 4.000 francs.

Les cours d'allemand pratique à l'Université catholique

Les élèves du cours d'allemand pratique sont informés que M. Makiakoff ne donnera pas ses cours le vendredi 15 ni le samedi 16 mai.

NORD

Un cheminot a le pied sectionné par un train, à Valenciennes

Lundi, à 13 h. 10, le manœuvre auxiliaire Jean Roussel, 21 ans, célibataire, demeurant à Saint-Saulve qui était occupé au matériel de traction, a eu le pied gauche en partie sectionné à hauteur du péroné, au passage du train 89-20, face à la cabine No 4 à Valenciennes. Les circonstances de l'accident n'ont pu être déterminées.

Une affaire de séquestration à Douai

Mme Chopin, de Douai, hébergeait d'une façon assez singulière sa nièce, Marguerite Freytos, originaire de Narbonne.

La jeune fille ne pouvait pas sortir d'une chambre où elle était claustrée. Elle ne recevait qu'une maigre pitance pour toute nourriture.

Quoique âgée de 19 ans, Marguerite Freytos n'en paraissait pas plus de quinze. Elle avait perdu la notion du temps et était devenue d'une maigreur effrayante

Mme Chopin a été placée sous mandat de dépôt. On ignore les raisons qui dictèrent son inqualifiable conduite à l'égard de sa nièce.

A Hazebrouck, un camion escalade un trottoir et happe au passage un vieillard

Un grave accident s'est produit à Hazebrouck, boulevard Abbé-Lemire. Pilotant un camion, M. Jacques Bécuwe, 19 ans, demeurant rue de Poperinghe à Steenvoorde, arrivait à proximité du passage inférieur, lorsque la direction du véhicule se rompit. Le camion escalada le trottoir et renversa au passage M. Paul Bouquet, 66 ans, hospitalisé à Hazebrouck.

Sérieusement blessé au cuir chevelu, l'infortuné a été transporté à l'hôpital de la ville. Son état est satisfaisant.

ROUBAIX

VENDREDI 15 MAI :

Aujourd'hui: ste Denise; demain, st Honoré.
Soleil: lever à 6 h. 12; coucher à 21 h. 23.
Lune: nouvelle à 7 h. 45.
Sapeurs-pompiers: No d'appel 303.33.
C. d'épargne: 9 à 11 h. et 14 à 16 h.
Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance: de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.
Goutte de lait: dist. 11 à 12 h.

Les premières communions...

La tradition veut que le jeudi de l'Ascension soit choisi par la plupart des paroisses et certaines institutions libres de notre ville comme date de célébration d'une cérémonie émouvante entre toutes, celle des communions solennelles. Aucun qualificatif, en effet, n'est plus propre à refléter l'ambiance si particulière et si prenante de ces pieuses manifestations.

Et les cœurs les plus indifférents eux-mêmes ne peuvent rester insensibles devant le gracieux spectacle de ces petites communiantes, tout de blanc vêtues, et de ces jeunes garçons aussi rayonnants que la soie immaculée de leur brassard...

Tandis que la matinée a été consacrée aux messes de communion et aux grand'messes, cet après-midi verra se dérouler les vêpres et saluts solennels, au cours desquels les enfants renouvelleront les vœux que parrains et marraines avaient prononcés pour eux, le jour du baptême.

Comme l'an dernier, hélas! l'absence d'un être cher aura contribué à assombrir dans certains foyers, l'éclat d'une fête aussi marquante. Aussi, en s'agenouillant, ce matin, devant la table sainte, plus d'un petit communiant aura-t-il demandé à la Divine Providence de lui rendre très bientôt ce papa dont le retour constituera, lui aussi, « l'un des plus beaux jours de sa vie ».

Voici la liste des paroisses dans lesquelles se sont déroulées, aujourd'hui, ces belles cérémonies:

Saint-Martin: vingt-sept garçons et quarante filles; **Notre-Dame:** vingt-cinq garçons et vingt-six filles; **Sainte-Elisabeth:** cinquante garçons et soixante-dix-sept filles; **Saint-Joseph:** quarante-deux garçons et trente-huit filles; **Saint-François:** dix-neuf garçons et vingt-cinq filles; **Sacré-Cœur:** soixante-cinq garçons et soixante-quatre filles. Enfin, à **l'Institution Notre-Dame-des-Victoires:** trente-neuf garçons.

Dans les autres paroisses ou institutions, les communions auront lieu aux dates suivantes: **le 17 mai: Saint-Jean-Baptiste** (51 garçons et 50 filles) **Saint-Antoine** (8 garçons et 15 filles); **Notre-Dame-de-Lourdes** (46 élèves du lycée de jeunes filles et 9 enfants de la paroisse); **Institution St-Louis** (33 garçons).

Le 18 mai: Institution Sainte-Agnès.
Le 21 mai: Instit. Ségur (20 élèves).
Le 24 mai: Saint-Sépulcre (65 garçons et 35 filles); Sainte-Bernadette et Saint-Vincent-de-Paul (11 garçons et 5 filles).

Rappelons qu'à Saint-Michel, vingt-cinq garçons et vingt-trois filles s'étaient approchés de la Sainte-Table le 3 mai, et qu'au Très-Saint-Rédempteur, cinquante-quatre garçons et quarante-quatre filles avaient, le 10 mai, communié solennellement.

Le lieutenant Pierre Berton en religion Frère Marie-Léon est nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume

Le 27 mai 1940, au cours des violents combats qui, depuis quatre jours, se déroulaient dans le secteur de La Bassée, le lieutenant Pierre Berton, du 7e groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie, trouvait, à la tête de son peloton, une mort héroïque. Bien que né à Mazingarbe (P.-de-C.), le 9 mars 1914, ce jeune officier était très sympathiquement connu dans notre ville.

Après avoir fait, à l'Institution Saint-Joseph à Lille, puis à l'Institution Notre-Dame-des-Victoires à Roubaix, de solides études, M. Pierre Berton était entré à la Faculté libre de Lille pour y faire son droit. Les loisirs que lui laissait sa vie d'étudiant travailleur, il les consacra au scoutisme. Scout à la IIIe Roubaix, puis chef de patrouille à la troupe de la paroisse Sainte-Thérèse à Wattrelos, il entra finalement comme routier au clan du district de Roubaix et là, comme partout, il se révéla le meilleur des camarades et des guides...

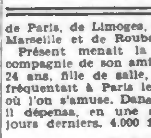

Le Frère MARIE-LÉON

Après son service militaire, il entra en religion, dans l'ordre des Frères prêcheurs sous le nom de Frère Marie-Léon.

Mobilisé en 1939, il fut affecté avec le grade de lieutenant à cette belle unité de chez nous qu'était le 7me G. R. D. I., il y fit son devoir de soldat et de chef avec cet allant, cette modestie souriante et ce don de soi qu'il mettait dans l'accomplissement de chacun de ses actes. Survint l'offensive de mai 1940. Payant largement de sa personne, gardant dans les circonstances les plus périlleuses un esprit lucide et un cœur parfaitement accroché, il fut, pour ses camarades de combat, un magnifique exemple et n'hésita pas à risquer sa vie, à diverses reprises, pour sauver plusieurs de ses hommes.

Le 27 mai, à 16 h., il tombait à La Bassée, à la tête de ses hommes dont la plupart reposent aujourd'hui à ses côtés.

Par décret en date du 17 avril 1942, le ministre de la guerre a tenu à rendre hommage à ce jeune officier d'une haute valeur militaire et morale en lui décernant la croix de chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

A cette occasion, nous renouvelons à la famille de ce brave l'expression de nos sentiments de condoléance.

La sixième exposition de la Société des Beaux-Arts

Il y a des lieux inspirés ou privilégiés, tels l'école de la place Chevreul, où l'on se trouve, d'un coup, séparé des tourments, des bouleversements et des soucis du moment. Pour l'instant, cette école abrite l'exposition de la Société des Beaux-Arts de Roubaix-Tourcoing. Les œuvres y sont nombreuses et de qualités diverses, certes, mais l'ensemble est d'une incontestable richesse et il semble même que les événements aient encore accru l'émulation des artistes.

Au vernissage qui eut lieu jeudi matin, se retrouvait le Tout-Roubaix artistique, heureux de ces rares occasions de rencontre et à qui s'étaient joints de nombreux représentants des mêmes milieux tourquennois.

M. Emile L'Hoest, président de la commission de l'exposition était entouré de MM. Demeyer et Prot, respectivement adjoints aux maires de Roubaix et de Tourcoing ; Thaune, consul général honoraire de Belgique; Vandendriessche, secrétaire général de la Chambre de commerce de Tourcoing ; Bon, directeur de l'école nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix ; Daniel, directeur de l'Institut Turgot ; Jean Selle, président honoraire du Choral Nadaud, etc., etc.

Diverses allocutions saluèrent ce vernissage : M. L'Hoest souligna l'intérêt de cette manifestation ; M. Demeyer exprima les encouragements de la municipalité ; M. Bon dit tout son plaisir d'accueillir au sein de son école les œuvres des membres de la Société des Beaux-Arts.

Puis, les nombreux visiteurs se répandirent dans la vaste salle dont les hautes verrières, par cette matinée d'Ascension un peu brumeuse, tamisaient juste assez la lumière pour que les toiles ne parussent ni trop crues ni trop vives.

Les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste ont célébré l'élévation au canonicat de leur dévoué pasteur M. l'abbé Decock

Parmi les six nouveaux chanoines honoraires que Son Em. le cardinal Liénart vient de nommer, figure, nous l'avons dit, M. l'abbé Georges Decock, vice-doyen, curé de Saint-Jean-Baptiste. Cette promotion a été, comme bien l'on pense, accueillie avec satisfaction et fierté par les nombreux amis que compte, dans sa ville natale, M. l'abbé Decock, par tous ses anciens paroissiens — et notamment ceux de Saint-Martin, à Croix, où il resta quinze ans — et par les fidèles de sa cure actuelle.

Ces derniers ont tenu à lui présenter, sans plus tarder, leurs vives félicitations et leur déférent hommage de reconnaissance, au cours d'une cérémonie intime qui s'est déroulée ce jeudi matin, à l'issue de la grand'messe.

Au nom des divers groupements paroissiaux, dont les représentants se pressaient nombreux, vers 11 h., dans la salle des fêtes de la Maison des œuvres, 3, rue Lesueur, M. Charles Toulemonde-Heyndrickx, président du conseil de fabrique et du comité catholique, exprima au nouveau chanoine — le premier que la paroisse ait jamais eu la joie de posséder comme chef — la respectueuse estime que chacun éprouvait à son endroit. Après avoir retracé succinctement la carrière sacerdotale de M. le chanoine Decock, M. Charles Toulemonde se plut à souligner son zèle souriant, et mit en relief l'impulsion qu'il ne cesse de donner, depuis 1934, aux œuvres paroissiales. Grâce à lui — et à ses dévoués collaborateurs tant ecclésiastiques que laïcs — la paroisse Saint-Jean-Baptiste est devenue l'une des plus florissantes de notre ville. Et M. Toulemonde termina son délicat éloge en formant le vœu que la Providence l'y conserve longtemps encore.

M. le chanoine Decock remercia ses chers paroissiens et leur interprète de l'attachement qu'ils avaient bien voulu lui témoigner une fois de plus. Il remit ensuite, à Mlle Elisabeth d'Heinny, la croix du mérite diocésain pour ses trente-sept années de présence et de dévouement à l'œuvre des dames catéchistes. Et la cérémonie prit fin dans une ambiance toute familiale.

* * *

Signalons que l'installation canonique de M. le chanoine Decock aura lieu le vendredi 15 mai, à 11 h. 30, en la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille à Lille.

NOS FONCTIONNAIRES

M. Gustave Verbrugghe le nouveau directeur de l'octroi

Pour remplacer M. Auguste Denoyelle, directeur de l'octroi, victime d'un accident qui lui coûta la vie, l'administration municipale a désigné M. Gustave Verbrugghe, inspecteur principal des contributions indirectes à Boulogne.

Ph. J. de Rx
M. GUSTAVE VERBRUGGHE

M. Verbrugghe est, d'ailleurs, un Roubaisien, et de plus fils d'un inspecteur de l'octroi, actuellement en retraite. Il a, comme on le voit, de qui tenir...

Né à Roubaix en 1900, il entra dans l'administration des contributions indirectes en 1920, en qualité de surnuméraire. Il gravit successivement les échelons de cette administration, devenant vérificateur, puis rédacteur, puis contrôleur, inspecteur, et enfin inspecteur principal. Il opéra notamment à Sin-le-Noble, à Lille, à Laon, à Boulogne, et même à Roubaix où il fut inspecteur du chiffre d'affaires. Il est de ce fait, bien connu dans notre ville où il compte de nombreuses sympathies.

A la tête de l'important service qu'on vient de lui confier, nous lui souhaitons une longue et féconde carrière.

M. Victor Hazard inspecteur principal des contributions indirectes

M. Duvienbourg, inspecteur principal sédentaire des contributions indirectes de Roubaix-Tourcoing et environs, étant nommé directeur à Vannes, cette administration vient de désigner pour le remplacer, M. Jules Hazard, inspecteur principal à Bar-le-Duc.

M. VICTOR HAZARD

M. Hazard n'est pas non plus un inconnu des Roubaisiens puisque son père fut pendant de nombreuses années directeur de l'école de la rue Pierre-de-Roubaix.

Né en 1893 à Ferrière-la-Grande, M. Hazard fut d'abord vérificateur à Avesnes-sur-Helpe, puis rédacteur à Valenciennes, inspecteur à Charleville, et enfin inspecteur principal à Bar-le-Duc.

Ajoutons qu'il fut aussi, pendant deux ans, instituteur. Ancien combattant de la Grande guere, il est décoré de la croix de guerre.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

A LA MAIRIE

Le service du ravitaillement est érigé en direction

Le service du ravitaillement de la mairie ne comporte pas moins de 82 employés répartis en six bureaux. Il doit faire face à des obligations de plus en plus lourdes.

Bref, pour donner, dit-elle plus de souplesse à ce service, l'administration municipale a décidé de nommer directeur le chef de bureau qui le dirigeait, M. Victor Provo, ancien conseiller d'arrondissement, dont l'avancement aura donc été extrêmement rapide, puisqu'il n'était entré dans le service de la mairie qu'il y a moins de deux ans.

La nouvelle direction municipale comprendra six bureaux qui auront les attributions suivantes: 1er bureau: secrétariat de la direction; 2me bureau: service administratif de la salle Watremez; 3me bureau: cartes d'alimentation; 4me bureau: service du lait; 5me bureau: service du charbon; 6me bureau: habillement et chaussures.

L'audition du «Cercle symphonique roubaisien» à Notre-Dame-de-Lourdes

Fondé en 1920, le « Cercle symphonique roubaisien » n'avait pas tardé à faire honneur à la belle phalange de sociétés musicales que notre ville s'énorgueillit de posséder. Après un temp d'arrêt, motivé par la guerre et la captivité d'un certain nombre de ses membres, le Cercle symphonique a repris, dernièrement, son activité, sous l'impulsion de MM. Jules d'Halluin-Lepoutre fils, et Robert Obled, présidents d'honneur et actif.

Et l'audition qu'il a donnée ce matin à Notre-Dame-de-Lourdes, au cours de la messe de 11 h., a permis à de très nombreux auditeurs d'en apprécier la parfaite homogénéité.

Sous la direction autorisée de M. Joseph Verdonck, sous-chef — remplaçant M. André Crève — les quarante musiciens du Cercle détaillèrent remarquablement un programme qui comportait : « La mort d'Ase », de Grieg, exécutée par le quatuor à cordes à l'intention des membres défunts et prisonniers ; l'admirable « Symphonie inachevée » de Schubert ; et l'ouverture de « Peter Schmoll », de Weber.

Au cours de son sermon, M. l'abbé Debrunne, curé de la paroisse, tint à féliciter les musiciens de leur beau talent, mis au service d'une aussi pieuse pensée.

Aux Roubaisiens

La « Famille du prisonnier », 8, rue du Château nous communique :

Le moyen de faire une bonne action s'offre à vous. Vous qui avez le bonheur d'être en famille, pensez à ceux qui sont séparés. Envoyez nous vos lots pour la grande tombola en faveur des familles de prisonniers, que nous organisons à l'occasion de la fête des mères.

La Saint-Jean-Porte-Latine

Sur l'initiative du Syndicat des maîtres-imprimeurs de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, une messe corporative de l'imprimerie sera célébrée dimanche 17 mai, à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame, place Notre-Dame, à Roubaix. Tous les professionnels de l'imprimerie y sont invités. Des chaises leur seront réservées dans le chœur.

Chez les comédiens du Conservatoire

Les Comédiens du Conservatoire annoncent pour le dimanche 24 mai, à 15 h. 30, leur prochain spectacle.

Ils présenteront aux amateurs de comédie roubaisiens: « Le prof' d'anglais », trois actes de Régis Gignoux. Cette pièce est une échappée merveilleuse dans le domaine du rêve, et de la fantaisie avec de brusques retombées dans la réalité d'un comique irrésistible.

En plus de l'équipe pleine d'allant des « Jours heureux », il y aura en tête de la distribution, MM. Pierre Neyrinck et Jos. Breyer, autour de qui évolueront donc Mmes Rithé Segard, Mireille Deronne, Janine Lemaitre, Ginette Prouvot; M. Guy Lemon, J.-C. Dewalsche, Daniel Bécourt et Desobry.

Au Groupement amical des réfugiés et sinistrés

Le Groupement amical des réfugiés et sinistrés, dont le siège est, 20, grand'place, est heureux de constater que l'appel lancé a été entendu.

Plus de deux cents adhésions ont été reçues.

Il invite les réfugiés et sinistrés résidant à Wattrelos, Leers, Lys, Lannoy, Croix, Wasquehal, Flers, Tourcoing à venir le consulter. Il s'est donné pour tâche d'aider et soulager les plus déshérités faire toutes démarches en vue de l'amélioration de leur situation matérielle, et de former et resserrer les liens fraternels entre tous. Les réfugiés et sinistrés ne peuvent que s'y intéresser; qu'ils soient persuadés du bon accueil qui leur est réservé.

Une permanence fonctionne tous les jours de 17 h. à 18 h. 30; prochainement elle fonctionnera dimanche, de 10 h. à 12 h.

Le marché aux légumes

A dater du 15 mai inclus, le marché en gros des légumes et des fruits se tiendra de 6 h. 30 à 8 h. 30, et de 10 h. 30 à midi. Aucune transaction ne sera autorisée entre 8 h. 30 et 10 h. 30.

Les commandes de charbon

SECTEUR No 3 (Foyer d'éducation ouvrière, rue Jules-Guesde).— 20 mai: Matin: Bd de Reims 1/185 2/224, rues Béranger, Cheval.-Roland, St-Simon, Ach.-Screpel, pl. Fraternité. — Après-midi: av. Linné, rue A.-Meeschart, sq. des Platanes, av. Cordonnier, rue Jouffroy 203/285 200/274.

21 mai. — Matin: rues Chem.-Neuf, Yolande, Prince-de-Ligne, Léon-Marlot, Paul-Wante, imp. Modart, rues Ed.-Quinet, Horace-Vernet, Léon.-de-Vinci.— Après-midi: rues J.-Macé, Magnard, J.-, certs, Rubens.

22 mai. — Matin: rues Van-Dyck, Raphaël, Fragonard, Ingres 165/359 220/456, Delaroche, Bas-Voisinage, av. Ch.-Fournier, rue Linné. — Après-midi: rues Michel-Ange, Lecomte-Baillon, Chem. Vert, A.-Motte, .-J. Rousseau, .-Michelet.

23 mai. — Matin: rues Bestheloot, L.-Loucheur, A.-Thomas, Melun, Em.-Zola, Honoré-Balzac, Epinoy, G.-Delory (66/92 et de la rue Carpeaux à l'av. Motte), H.-Regnault (de la rue Carpeaux à l'av. Motte), David-d'Angers. — Après-midi: Bd de Fourmies 129/251 118/182, rues Ch.-Spriet, Hibon.

UNE BICYCLETTE QUI NE FUT PAS « EPARGNÉE ». — Mercredi, entre 10 h. 30 et midi, Mlle Agnès Roussel, domiciliée 1, rue Bossuet, était entrée à la Caisse d'épargne, rue du Château, laissant sa bicyclette dans le hall de l'établissement. Un indélicat personnage lui subtilisa la machine.

UNE FEMME DE MÉNAGE MEURT SUBITEMENT AU COURS DE SON TRAVAIL. — Alors qu'elle vaquait à ses occupations chez M. Kléber Picard, 62, rue de l'Alouette, Mme Pauline Gekière, 60 ans, femme de ménage, demeurant 20, boulevard de Strasbourg, s'affaissa sans connaissance. M. le docteur Willems, mandé aussitôt, ne put que constater son décès. Le corps de Mme Gekière fut transporté à son domicile, par la voiture ambulance.

PAIEMENT DES CHOMEURS samedi 16, rue de l'Ermitage: 8 h. 30, nos 1 à 282 et les chômeurs de plus de 65 ans; 9 h., 283 à 764; 9 h. 30, 765 à 1.197; 10 h., 1.198 à 1.736; 10 h. 30, 1.737 à la fin. Les bureaux sont fermés le samedi après-midi.

LES AMIS DU FOYER DES MUTILÉS (section de cartes). — Assemblée mensuelle dimanche 17, à 17 h., au siège. Tournoi habituel.

L'ASSISTANCE A LA FAMILLE. — Les familles ne disposant pas de ressources suffisantes pour élever leurs enfants sont informées que la loi du 3 février 1942, contient des modifications importantes et permet dans certains cas des cumuls qui jusqu'ici étaient interdits.

Le bureau de bienfaisance, 99, rue Pellart, guichet 3, se tient à leur disposition pour tous renseignements. Se munir du livret de mariage.

AVIS AUX VICTIMES DE LA GUERRE. — Les bénéficiaires des soins médicaux et pharmaceutiques gratuits sont informés que dorénavant toutes les demandes de renouvellement de carnets de soins, ancien ou nouveau modèle, devront être accompagnées d'une copie certifiée conforme du titre de pension en cours. En conséquence, ils sont invités à se munir de cette pièce en déposant leur demande à la mairie.

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Vendredi 15, à 20 h., à l'église, le R.P. Joseph Dassonville donnera une conférence sur « La famille, espoir de demain ». Les paroissiens et en particulier les hommes et jeunes gens ne manqueront pas de venir nombreux écouter la parole convaincante du distingué conférencier.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (section de l'Epeule). — Tous les adhérents sont invités à se présenter à la permanence, au café Calonne, place d'Amiens, dimanche 17, de 10 à 11 h.30 pour retirer le bulletin de participation au concours sur l'apprentissage, réservé aux membres de l'U.F.N. et doté de nombreux prix. Les réponses devront être remises au siège avant le 25 mai.

— Section de St-Michel et Ste-Bernadette. — Dimanche 17, de 10 à 12 h., 1, rue Lecomte-Baillon, dernière permanence pour les adhérents qui n'ont pas retiré le bulletin du concours sur l'apprentissage. Les adhérents qui ont rempli le bulletin du concours peuvent le déposer au siège, dans la boîte disposée à cet effet. Les membres qui n'ont pas retiré leur carte textile, sont invités à la reprendre sans faute à cette permanence.

CONCORDIA-HARMONIE. — Demain vendredi à 19 h., répétition générale.

FANFARE DELATTRE. — Vendredi 15, répétition générale à 19 h. 15

CHORALE SAINT-MARTIN. — Dimanche prochain, au siège à 11 h. 15, répétition générale.

M. Pierre LAVAL a conféré avec M. de Brinon et l'amiral Darlan

Vichy, 14 mai. — Le président Pierre Laval a conféré mercredi avec M. Fernand de Brinon, secrétaire d'Etat, puis avec l'amiral de la flotte Darlan, commandant en chef des forces militaires.

Les audiences du Maréchal

Vichy, 14 mai. — Le maréchal Pétain, chef de l'Etat, a reçu mercredi en audience MM. François Valentin, directeur général de la Légion française des combattants, et René Bousquet, secrétaire général à la police. Dans l'après-midi, le maréchal s'est entretenu avec l'amiral Auphan, secrétaire d'Etat à la marine.

CARNET

Naissance

— M. et Mme Pierre Rasson-Catteau sont heureux de vou annoncer la naissance et le baptême de leur fils Bruno.

6 mai 1942. - La Séauve-sur-Semène (Haute-Loire).

175, Boul. Gambetta, Tourcoing. d

Fiançailles

— Monsieur Fernand Carissimo-Delattre est heureux de vous faire part des fiançailles de sa fille Thérèse avec Monsieur Bernard Mathon.

Monsieur et Madame André Mathon-Masurel sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur fils Bernard avec Mademoiselle Thérèse Carissimo. - 17, rue Nain, à Roubaix - 34, rue Verte, à Mouvaux. d

Mariage

— Madame Georges Dewavrin, Monsieur et Madame Jean Delannoy sont heureux de vous faire part du mariage de leur petite-fille et fille Agnès avec Monsieur Jean Motte.

Les Corbières, St-Servan (I.-et-V.). 30, avenue des Cottages, Croix.

Monsieur et Madame Etienne Motte sont heureux de vous faire part du mariage de leur fils Jean avec Mademoiselle Agnès Delannoy.

393, Grande-Rue, Roubaix.

La célébration du mariage, suivie de la messe de communion, aura lieu le mercredi 20 mai, à 9 heures 30, en l'église Saint-Martin, à Croix.

Félicitations à la sacristie. 86868

CROIX

Au Centre d'éducation physique et sportive

Les travaux préliminaires vont bientôt commencer

Le Comité municipal a voté en mars dernier, le projet de création d'un centre d'éducation physique et sportive.

Ce centre doit être créé dans l'ancienne propriété Catteau, rue Jean-Jaurès dont l'acquisition avait été faite pour y abriter la maternité municipale. Actuellement le château est occupé par l'hospice en attendant que les pensionnaires retournent dans leur immeuble de la rue des Ogiers.

Le projet a été soumis aux autorités supérieures qui l'étudient et il est à supposer que l'approbation définitive ne tardera pas à être donnée.

Voici déjà une bonne nouvelle : le directeur de l'éducation générale et sportive du Nord vient d'annoncer à la municipalité de Croix qu'une subvention de 150.000 fr. lui était attribuée pour les travaux préliminaires du centre sportif de la ville.

Tous ceux que la question de l'éducation sportive de la jeunesse intéresse se réjouiront de ce premier pas en avant vers la réalisation de ce vaste projet dont nous avons entretenu nos lecteurs à plusieurs reprises.

L'administration municipale a décidé de faire établir un plan des premiers travaux à envisager, pour lesquels des marchés seront passés.

La remise de la croix de l'enseignement à deux institutrices

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est le dimanche 17 mai que se déroulera la fête en l'honneur de Mlle Louise Dubois, directrice, et de Mlle Catteau, institutrice de l'école Saint-Vincent de Paul, rue Kléber prolongée, à qui S. E. le cardinal Liénart vient d'accorder la croix de l'enseignement libre.

Cette manifestation aura lieu dans la salle du ciné Jeanne-d'Arc, rue Jeanne-d'Arc. Tout un programme a été mis sur pied par les élèves et anciennes élèves de l'école, heureuses de prouver leur reconnaissance à leurs chères maîtresses.